

Comité de pilotage Avesnoiseries du 7 mai 2022

Jérémie TONDEUR / Luisa LEBRUN / Gabriel LEBRUN / Emanuela LEBRUN / Laurence SANNIER / Maxime COX / Marie-France LACCORD / Yvonne BURLET / Aurélie REGNIER / Gérard DELVA / Magali MOSIN / Stéphane SYMOND

Rappel du COPIL : toutes les décisions sont prises par la COPIL et non le bureau / Il faut être adhérent pour participer au COPIL.

Au vu des conditions sanitaires stables, le COPIL redevient uniquement en présentiel pour maintenir au maximum le lien social entre les adhérents.

Assemblée générale :

Proposition de faire l'AG le samedi 14 mai à 9h30 à la salle des fêtes de Saint Hilaire

Validé par le COPIL

Bilan d'activité et bilan moral 2021 à prévoir

Bilans financiers 2021

Sujets à y aborder :

- Focus Hilarius
- Projets à venir : Enquête à l'envers / Visite théâtralisée Maubeuge / Solre Le Château (2023) / Gommegnies (2024)
- Licence de spectacle pour les Avesnoiseries

Adhésions à prendre (Maxime et Magali)

Badges adhérents 2022 à faire et à remettre (Luisa pour la matrice / impression 3CA ou Magali / Jérémie presse).

Pot de clôture (Emanuela / Laurence / Aurélie).

Stagiaires :

Deux jeunes ont sollicité l'association pour faire un stage :

Lola Tanguy (16 ans) dans le cadre d'un contrat engagement jeune de la mission locale.

Son stage va s'étaler sur plusieurs semaines (calquées sur les semaines d'atelier). Emanuela serait sa tutrice de stage.

Elodie Clairet (21 ans) dans le cadre d'un BTS tourisme du 30 mai au 17 juillet. Elle a été rencontrée en entretien jeudi. Elle appuiera les missions en amont (CE / Restauration / communication...) et durant le spectacle pour la logistique. Jérémie serait son tuteur de stage.

Validé par le COPIL

Les Saint Hilairoises dimanche 15 mai dès 11h00 :

Un stand sera tenu par les bénévoles (Mauricette / Elise / Laurence / Marie-France / Yvonne...)

Un tour de chant est possible au moment de l'inauguration et dans l'après-midi (15h30).

Enquête à l'envers 4 juin :

L'écomusée de l'avesnois a sollicité l'association pour faire une deuxième enquête à l'envers (la même qu'en décembre) pour la fermeture de l'expo L'ENVERS DU VERRE. La date est fixée le 4 juin. Cette action était prévue en amont dans le cadre du devis de la première date.

Le Quesnoy « Parole de l'emploi » :

Dans le cadre de la politique de la ville un appel à projet avait été obtenu par l'association dans le cadre de la réinsertion de personnes à la recherche d'emploi. Le projet était prévu en 2021 mais n'a eu aucun participant. L'association avait donc décidé de le reporter gracieusement pour 2022 mais seulement si des personnes s'inscrivaient. Le mardi 3 mai, l'action a été faite avec une seule participante (au lieu de 6 à 8 personnes prévues à la base). La participante était ravie de son coaching personnalisé. Le bilan de l'action Politique de la Ville sera réalisé en tenant compte de tous ces paramètres.

Visite théâtralisée Maubeuge 6 août :

L'association a été sollicitée pour organiser une visite théâtralisée dans les remparts de la ville de Maubeuge par l'office de tourisme du Val de Sambre. L'idée est d'articuler la visite dans le style d'une enquête. Les recettes de Billetterie seront partagées en guise de « cachet ».

Le Quarante-deux :

Jérémy a quitté son emploi à l'écomusée de l'avesnois afin de créer son auto-entreprise d'organisateur d'événements culturels baptisée « Le Quarante-deux ». Au même titre qu'avec LA FABRIK', l'association Les Avesnoiseries sera amenée à le rémunérer (facture prestation de services) sur des actions ou projets spécifiques sur lesquels il interviendra au titre de cette auto-entreprise (écriture / organisation et logistique...).

Validé par le COPIL

HILARIUS

Point Finances :

Des projections ont été faites : très pessimistes et moyennement optimistes : résultat :

- dans le scénario pessimiste (faibles subvention / mécénat plafonné au 6 mai / faible nombre de spectateur...) l'association afficherait une perte d'environ 19 000 € après avoir compensé avec sa trésorerie et sans payer LA FABRIK'

- dans le scénario moyennement optimiste (subvention à 80% ou 90% des demandes / pas de dépenses imprévues ou trop hautes/ un nombre moyen de spectateurs...) l'association afficherait un déficit d'environ 36 000€ absorbé par une prestation dévaluée de LA FABRIK.

Plusieurs facteurs sont donc à prendre en compte :

- Mécénat (voir point après au niveau des partenaires)
- Météo : le spectacle aujourd'hui est prévu en plein air. Toutefois aux vues des aléas techniques (difficultés à obtenir des devis pour la scène), des nouvelles alternatives se posent. Aujourd'hui un scénario semble se profiler pour la scène avec un chapiteau géant qui viendrait couvrir la scène et les tribunes. Ce système permettra de jouer quoiqu'il arrive et d'avoir des arguments de communication pour la vente de billetterie.
- La billetterie sera donc un facteur clé des recettes. L'idée aujourd'hui est de favoriser du « remplissage » plutôt que des recettes. En bref : il vaut mieux avoir 1 000 spectateurs à 14€ que 600 en tarif plein.

Les projections seront présentées à l'AG et aux comédiens lors des prochaines répétitions.

Partenariat / Mécénat

Aujourd'hui 12 000 € ont été récupérés auprès des mécènes. De nombreux contacts sont encore en cours auprès d'entreprises du territoire, de prestataires touristiques et également de fournisseurs (comme Carpentier par exemple qui pourrait bénéficier de l'exclusivité fournisseurs boissons à condition d'une participation importante).

Boites partenaires et billets : ils seront imprimés cette semaine. Chaque remise de boîte va être « scénarisée » afin de remercier individuellement chaque partenaire par une publication Facebook.

Contreparties pour les petits mécènes en dessous de 1500€ : présence sur bache derrière tribunes + présence écran (à travers une page « ils nous soutiennent aussi), invitation à l'inauguration.

Validé par le COPIL

Demande pour les petits commerçants : il n'y aura pas de démarchage particulier (type programme) pour les commerçants. Toutefois au cas par cas, les contreparties aux propositions de don seront évaluées

Offres CE :

Proposition : Prix tarifaire dégressif en fonction du nombre de places vendues ou achetées.

Tarif groupe : 14€

Une remise environ : 5% à partir de 50 places (sur la totalité des places) soit 13.30 € la place

10% à partir de 100 places (sur la totalité des places) soit 12.60 € la place

Pour que ce soit plus vendeur au niveau des CE : Mettre sur le dossier CE la réduction par rapport au tarif plein de 21 €.

DONC Proposition de réduction :

35% à partir de 50 soit 13.65€ le billet (13%)

40% pour 100 places soit 12.60 € le billet (21% du tarif enfant)

Billetterie CE : Code accès pour vente simple contremarque sans date.

La contre-marque est utilisable pour réserver sur la plateforme

Proposition tarifs dégressifs pour les CE à partir de 50 places et à partir de 100 places. Offre proposée aussi pour les communes et collectivités partenaires (via les asso).

Validé par le COPIL

Proposition pour les adhérents :

Proposition d'appliquer le tarif de 14€ pour les familles dans la limite de 5 places par adhérents à jour de cotisation.

Validé par le COPIL

Proposition pour les préventes :

Continuer la pré-vente jusqu'au 30 juin afin de booster la communication sur les mois de mai et juin

Validé par le COPIL

Restauration :

Suite aux différentes démarches, la plupart des retours auprès d'éventuels food-trucks ou restaurateurs ont des retours quasi identiques : risqué pour eux-mêmes à hauteur de 200€ de se projeter au niveau chiffre d'affaires surtout sur une première édition. La plupart préférerait un pourcentage sur chiffre d'affaires.

Cette option n'avait pas été retenue au préalable car très difficile de vérifier exactement le CA d'un restaurateur. (il pourra toujours s'il le veut ne pas nous montrer tous ses encaissements à moins d'avoir une personne de l'association à la vente des repas).

Toutefois, l'association a de très bons rapports avec de nombreux restaurateurs habituels (Saint Hubert / château de la motte / ...) La commission propose donc de travailler avec des personnes partenaires et de se faire mutuellement confiance en proposant 20% sur chiffre d'affaires.

Validé par le COPIL

Communication :

Plan de communication global :

- Affiches et flyer via crédit agricole
- Bâches de barrière : unes cinquantaine dans un premier temps (attention autorisations à demander)
- Partenariat Canal FM : ont fait une proposition de pub à hauteur de plus de 2000€, en échange, l'association donnera une quinzaine de places par jour pour faire gagner aux auditeurs.
- L'Observateur : contacts pris pour faire des unes et une campagne spécifique
- Cinéma : un contact a été pris pour créer un spot de pub qui passerait une ou deux semaines sur des salles comme Maubeuge et Saint Amand. L'idée serait de faire une semaine « parc entier » Maubeuge et une semaine en demi parc Maubeuge et Saint Amand

La commission communication demande la validation du plan de com dans le respect du budget global fixé mais d'être libre dans le choix des prestataires et d'engagement des dépenses.

Validé par le COPIL

Devis

Une société sécurité a été rencontrée pour la sécurisation du site et du pré-spectacle. Une demande lui a aussi été faite pour la sécurisation incendie et le nettoyage du site (toilettes compris).

Devis à valider :

Dans le cadre de la demande de subvention Leader, 2 devis concurrentiels ont été proposés aux Avesnoiseries pour la partie artistique (animation, création, pédagogie...)

Devis de LA FABRIK : 26 875 €

Devis de l'association IMPROVISACTION : 49 750 €

Eu égard à la qualité de la prestation de La Fabrik', son moindre coût pour ce segment artistique et son expérience sur le Territoire, Les Avesnoiseries décident d'accepter le devis de La Fabrik'

Validé par le COPIL

Protection civile : 2764.80 € pour les 8 jours de 16h30 à 00h00.

Validé par le COPIL

Music Center : devis en cours à 43 000 € la demande a été demandée pour descendre à 40 000 €

Validé par le COPIL si 40 000 €

Association utile et agréable (chevaux et charrettes) : 3800 € TTC pour chevaux et charrettes pré spectacle et soirée.

Validé par le COPIL